



# MERCREDI DES CENDRES

Homélie du Très Révérend Père Dom Jean PATEAU  
Abbé de Notre-Dame de Fontgombault  
(Fontgombault, le 18 février 2015)

*Memento, homo, quia pulvis es,  
et in pulverem reverteris.*

Souviens-toi homme, que tu es poussière  
et que tu retourneras en poussière.  
(cf Gen 3,19)

Chers Frères et Sœurs,  
Mes très chers Fils,

**C**ES PAROLES que le prêtre a prononcées, en faisant sur notre front le signe de la croix, semblent à première vue des paroles de mort. Que vaut l'homme s'il n'est que poussière, et que poussière sera le résidu de sa vie ? « À quoi sert d'amasser des trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, et où les voleurs percent les murs et dérobent ? » (cf Mt 6,19-20)

Pourtant, face au refus de croire au caractère vain de la vie, jaillit, au plus profond du cœur, une question :

Qui donc pourrait donner à la poussière que je suis, un corps ? Qui pourra donner à mes ossements, qui seront un jour desséchés, une nouvelle vie ?

Le geste de l'imposition des cendres contient la réponse : la Croix de Jésus. La Miséricorde de Dieu qui, à travers la Croix, se penche vers ma misère et me pardonne. Pour cela la Croix doit être le sommet de nos vies. Le Christ doit en être le centre.

« Celui qui méditera jour et nuit la Loi du Seigneur portera son fruit en son temps » (Verset de Communion, Ps 1,2). La Loi de Jésus, c'est de l'imiter.

Imiter le Christ qui prie, en faisant notre prière plus pieuse et plus assidue, en méditant fréquemment l'Évangile.

Imiter le Christ qui jeûne, par des renoncements volontaires à la nourriture ou à d'autres biens. Sans mettre en péril notre vie, ces privations sont l'occasion de se souvenir que la nourriture et les biens de la terre sont des dons de Dieu. Ils ont été créés pour sustenter l'homme, non pour que celui-ci s'y soumette. De plus, le jeûne rapproche de tous ceux qui, de par le monde, sont privés de nourriture par pauvreté, parce qu'on la leur refuse, ou simplement parce qu'il n'y en a pas.

L'aumône est souvent comprise comme un don fait à des pauvres ou à des organismes caritatifs. Est-ce suffisant ? Souvent il est moins coûteux de faire un don d'argent qu'un don de charité, qu'un don de son cœur. L'aumône d'un sourire, d'une bonne parole, l'aumône du pardon, ne sont pas à négliger : « Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage, afin de ne pas faire voir aux hommes que tu jeûnes. » (Mt 6,17)

Remettons-nous donc, en ces saint jours, à l'école de Jésus, en essayant de le connaître davantage. Montons à Jérusalem afin de mourir au monde et au mal, pour ressusciter avec lui.

Confions à Marie notre chemin quadragésimal. Puisse-nous demeurer près d'elle jusqu'au Calvaire.

Amen.